

Actualités finances locales

La Commission consultative d'évaluation des normes (CCEN) est installée

Dans l'attente du début d'examen parlementaire de la loi de finances pour 2009 (déposée depuis le 26 septembre*), tous les projecteurs sont focalisés sur les conséquences que la stricte indexation des concours de l'Etat aux collectivités auront sur les budgets locaux. C'est dans ce contexte que l'installation de la Commission consultative d'évaluation des normes (CCEN**) est passée relativement inaperçue.

La CCEN est issue de l'article 97 de la loi de finances rectificative pour 2007, laquelle visait à répondre à une vieille revendication des collectivités, à savoir : être associé en amont de la publication des textes comportant des mesures susceptibles de générer une augmentation des charges sur les budgets locaux. Concrètement, la CCEN est organisée en tant que formation restreinte du Comité des finances locales. Elle est chargée de formuler un avis sur « l'impact financier des projets de réglementation, qu'ils soient nationaux ou communautaires ». Pour délivrer son avis, la CCEN dispose d'un délai de 5 semaines, une procédure d'urgence étant par ailleurs prévue.

La circulaire apporte des éclairages sur la nature des projets de décrets et d'arrêtés susceptibles de donner lieu aux avis de la CCEN. Il s'agit des textes « créant ou modifiant des normes à caractère obligatoire concernant les collectivités territoriales ». A contrario « les normes techniques qui constituent de simples références professionnelles » ne sont pas concernées.

(*) http://www.assemblee-nationale.fr/13/dossiers/loi_finances_2009.asp
(**) J.O. du 23/09/08 : décret n°2008-994 du 22/09/08 et circulaire CCEN du 22/09/08

Scénario prévisions de taux du



	2008			
			3 ^{ème} trim.	4 ^{ème} trim.
Euribor 3 mois			5,12	4,95
Taux 10 ans			4,48	4,25
	2009			
	1 ^{er} trim.	2 ^{ème} trim.	3 ^{ème} trim.	4 ^{ème} trim.
Euribor 3 mois	4,80	4,60	4,60	4,60
Taux 10 ans	4,35	4,50	4,60	4,70

Infos économiques et financières

France : risque de récession élevé

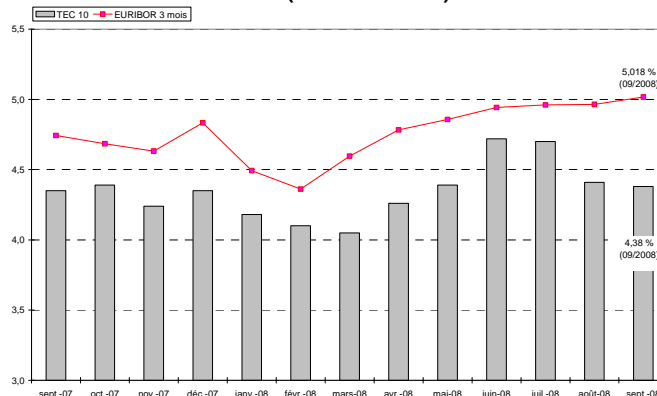
Le PIB français s'est contracté au 2^{ème} trimestre (-0,3 % t/t). Une « récession technique » de l'économie française, soit deux trimestres consécutifs de taux de croissance négatifs, est de plus en plus probable. Les indicateurs avancés signalent en effet une poursuite de l'affaiblissement de la croissance au 3^{ème} trimestre. Les enquêtes de confiance auprès des chefs d'entreprises, tous secteurs confondus, se sont inscrites en recul sur les trois derniers mois. En outre, le moral des ménages s'établit à son plus bas historique.

Au-delà du 3^{ème} trimestre, un redémarrage rapide de l'activité semble peu probable, l'économie française ne disposant que de peu de ressources pour rebondir. Nous prévoyons une croissance molle : en moyenne annuelle, elle atteindrait 1 % en 2008 et 0,9 % en 2009.

On ne peut pas exclure un scénario plus négatif, en cas d'approfondissement de la crise financière. Le durcissement modéré des conditions de crédit (entreprises et habitat) déjà à l'œuvre, selon les enquêtes Banque de France sur la distribution du crédit, pourrait en effet dans ce cas être plus marqué et plus durable qu'initialement anticipé. Dans les conditions actuelles, le freinage de l'investissement pourrait être plus prononcé, avec des implications négatives sur l'emploi et la consommation. Surtout, la correction du marché de l'immobilier en cours pourrait s'amplifier, avec des baisses marquées des volumes des ventes et un recul important des prix des logements.

Rédigé le 1^{er} octobre 2008

Évolution du TEC 10 et Euribor 3 mois (taux mensuels)



Index du 1^{er} octobre 2008

Euribor 3 mois	: 5,291 %	TEC 5	: 4,02 %
Euribor 1 an	: 5,505 %	TEC 10	: 4,35 %